



Vente bien immobilier à l'étranger

Par fireseide

bonjours, j'ai actuellement un bien en Afrique avec mon ex copine, cependant elle me complique la tâche pour mettre en vente le bien sa mère gère le bien la bas mais elle ne me répond pas et je peux pas contacter l'agent immobilier car elle veut pas me donner son numéros et je dois absolument vendre ce bien et récupérer la somme sauriez-vous ce que je peux faire pour remédier à cela et qu'elle daigne me fournir ce dont j'ai besoin. Merci de vos réponse par avance.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il faut vous rapprocher d'un notaire sur place. Tout dépend de la loi dans le pays où est situé le bien.

Par ESP

Bonjour
Lorsque vous avez acheté ce bien, vous avez signé l'acte chez un notaire ?
Commencer par contacter ce dernier me semblerait logique...

Par fireseide

La mère de mon ex copine a signer l'acte pour nous mais nous a mis sur la fiche parcellaire

Par yapasdequoi

Contactez le notaire (bis) ou encore un avocat sur place qui pourrait envoyer un courrier un peu "musclé" pour obtenir les informations qui vous manquent.